

PREMIERE NOMINATION

Cocher la case correspondant à votre situation à la date de clôture des candidatures.

ARTICLE 2 - 1* : **FONCTIONNAIRE** titulaire ou stagiaire de catégorie A de l'Etat, des Collectivités Territoriales ou d'un établissement public en dépendant étant **INSCRIT en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches** ou, étant déjà docteurs, s'engager à présenter un concours de l'enseignement supérieur. *Sont notamment concernés les titulaires de l'Agrégation, du CAPES*

- Copie d'un arrêté de nomination ou de promotion précisant le grade
- Demande de détachement pour les fonctionnaires titulaires
- Demande de congé sans traitement pour les fonctionnaires stagiaires.
- **Pour les non Docteurs** : Copie du DEA ou MASTER ou, si dispense, tout document attestant de la dispense. **et** Copie d'inscription en Doctorat ou Habilitation à Diriger des Recherches
- **Pour les Docteurs** : Copie du doctorat ou de l'HDR et engagement à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur.

ARTICLE 2 - 3: **ENSEIGNANT ou CHERCHEUR de nationalité étrangère** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche **pendant deux ans (à temps plein) ET TITULAIRE D'UN DOCTORAT**

- Photocopie du Doctorat ou d'un diplôme équivalent
- Pièces justificatives attestant de **2 années d'enseignement ou de recherche** dans un établissement étranger d'enseignement supérieur

ARTICLE 2 - 4: **MONITEUR TITULAIRE DU DOCTORAT** recruté dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur

- Copie du **dernier** contrat de Moniteur
- Photocopie du Doctorat
- Engagement à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur (**cf annexe 6**).

ARTICLE 2 - 5: **ETUDIANT n'ayant pas achevé le doctorat**

- Copie du DEA ou MASTER ou, si dispense, tout document attestant de la dispense
- Inscription en Doctorat de l'Enseignement Supérieur Français (attestation de scolarité par exemple)
- Attestation du Directeur de thèse précisant que la soutenance aura lieu dans un délai de un an (**avant le 1er septembre 2018**).
Le document doit **impérativement** comporter **le visa et le tampon du Directeur de thèse (cf annexe 7)**.

❑ **ARTICLE 2 - 6 : TITULAIRE DU DOCTORAT OU DE L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES :**

- Photocopie du doctorat ou de l'habilitation à diriger les recherches
- Engagement à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur (**cf annexe 6**).

❑ **ARTICLE 12 – 1 : MONITEUR NON DOCTEUR**

- Copie du dernier contrat de moniteur
- Attestation du Directeur de thèse précisant que la soutenance aura lieu dans un délai de un an (**avant le 1er septembre 2018**).
Le document doit **impérativement** comporter **le visa et le tampon du Directeur de thèse (cf annexe 7)**.

- *Art. 2-1 : Les titres et diplômes étrangers peuvent, pour l'application de l'article 2, être admis en dispense du doctorat par le conseil scientifique. La dispense n'est accordée que pour l'année et le recrutement au titre desquels la candidature est présentée.*
- * *Application du recul des limites d'âge pour l'accès aux emplois publics (Service National, Congé Maternité,)*
Une fois la durée maximale atteinte, il n'est plus possible d'obtenir un nouveau contrat en invoquant un changement de situation.

**Attention : les pièces en langue étrangère doivent être traduites.
TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE DE CLOTURE SERA DECLARE IRRECEVABLE**

□ RENOUELEMENT

Vous avez eu une première nomination (quel que soit l'établissement ou vous avez effectué votre première année en qualité d'ATER) en qualité de :

□ **ARTICLE 2 – 1***: **FONCTIONNAIRE** titulaire ou stagiaire de catégorie A de l'Etat, des Collectivités Territoriales ou d'un établissement public en dépendant étant **INSCRIT en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou**, étant déjà docteurs, s'engager à présenter un concours de l'enseignement supérieur. Sont notamment concernés les titulaires de l'Agrégation, du CAPES

- Demande de maintien dans la limite de trois ans ou demande de renouvellement d'un an (4^{ème} année) accompagnée d'une attestation de votre Université (Directeur du Laboratoire, de l'UFR, etc..., avec visa et tampon du signataire) précisant que les travaux de recherches justifient votre renouvellement.
- Copie du (ou des) contrat(s) ATER
- Copie d'un arrêté de nomination ou de promotion précisant le grade
- Demande de détachement pour les fonctionnaires titulaires OU demande de congé sans traitement pour les fonctionnaires stagiaires (**cf annexe 8**).
- **Pour les non Docteurs** : Copie du DEA ou MASTER ou, si dispense, tout document attestant de la dispense **et** Inscription en Doctorat ou Habilitation à Diriger des Recherches (copie carte d'étudiant par ex.)
- **Pour les Docteurs** : Copie du doctorat **et** engagement à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur.

□ **ARTICLE 2 – 3** : **ENSEIGNANT ou CHERCHEUR DE NATIONALITE ETRANGERE** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche **pendant deux ans (à temps plein) ET TITULAIRE D'UN DOCTORAT**.

- Demande de maintien ou de renouvellement (= lettre de motivation sollicitant le maintien dans la limite de trois ans, ou de renouvellement d'un an [4^{ème} année]).
- Copie du (ou des) contrat(s) ATER

□ **ARTICLE 2 – 4** : **MONITEUR TITULAIRE DU DOCTORAT** recruté dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur

Vous pouvez obtenir un renouvellement si vous avez moins de 33 ans* au 1.10 de l'année universitaire et si les travaux de recherche le justifient :

- Justificatif du renouvellement : tout document de l'Université d'origine (Directeur du Laboratoire, de l'UFR, etc..., avec visa et tampon du signataire) précisant que les travaux de recherches justifient le renouvellement
- Copie du (ou des) contrat(s) ATER
- Engagement à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur (**cf annexe 6**)

❑ **ARTICLE 2 – 5 : ETUDIANT n'ayant pas achevé son doctorat ou ayant obtenu son doctorat depuis sa première nomination en tant qu'ATER :**

- Copie du (ou des) contrat(s) ATER
 - Photocopie du Doctorat s'il a été obtenu depuis la 1^{ère} nomination.
- ou
- Attestation du Directeur de thèse précisant que la soutenance aura lieu dans un délai de un an (**avant le 1er septembre 2018**). Le document doit **impérativement** comporter **le visa et le tampon du Directeur de thèse (cf annexe 7)**.

❑ **ARTICLE 2 – 6 : TITULAIRE DU DOCTORAT OU DE L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES :**

- Engagement à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur (**cf annexe 6**)
- Copie du (ou des) contrat(s) d'ATER
- Copie du doctorat ou de l'HDR

❑ **ARTICLE 12 – 1 : MONITEURS NON DOCTEUR**

Vous pouvez obtenir un renouvellement si vous avez moins de 33 ans* au 1.10 de l'année universitaire

- Copie du (ou des) contrat(s) ATER
 - Photocopie du Doctorat s'il a été obtenu depuis la 1^{ère} nomination.
- ou
- Attestation du Directeur de thèse précisant que la soutenance aura lieu dans un délai d'un an (avant le **1er septembre 2018**). Le document doit **impérativement** comporter **le visa et le tampon du Directeur de thèse (cf annexe 7)**.

- *Art. 2-1 : Les titres et diplômes étrangers peuvent, pour l'application de l'article 2, être admis en dispense du doctorat par le conseil scientifique. La dispense n'est accordée que pour l'année et le recrutement au titre desquels la candidature est présentée.*

* *Application du recul des limites d'âge pour l'accès aux emplois publics (Service National, Congé Maternité,)*

Une fois la durée maximale atteinte, il n'est plus possible d'obtenir un nouveau contrat en invoquant un changement de situation.

**Attention : les pièces en langue étrangère doivent être traduites.
TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE DE CLOTURE SERA DECLARE IRRECEVABLE**

3 - DECLARATION DE CANDIDATURE

M. - Mme - Melle (**barrer les mentions inutiles**)

Nom patronymique:.....Nom d'usage :.....

Nom marital :Prénom(s) :

à

Monsieur le Directeur Général
d'AGROSUP Dijon

J'ai l'honneur de solliciter mon recrutement ⁽¹⁾ maintien ⁽¹⁾ renouvellement ⁽¹⁾ en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche dans l'établissement désigné ci-dessus.

En outre, je précise que ma candidature est présentée (cocher la case utile) :

(2) à temps complet

(2) à temps partiel (50 %)

(2) à temps complet ou, subsidiairement, à temps partiel (50 %)

CNU :

Discipline :

Je certifie l'exactitude des informations données dans le présent dossier.

Fait àle

Signature

(1) Barrer les mentions inutiles

(2) Cocher la (ou les) case(s) utile(s)

4 - CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

M. - Mme - Melle (**barrer les mentions inutiles**)

Nom patronymique:.....Nom d'usage :.....

Nom marital :Prénom(s) :

candidat(e) à un recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche pour l'année universitaire **2017- 2018** :

Certifie sur l'honneur :

(1) n'avoir jamais bénéficié d'une nomination en qualité d'ATER dans une Université de France

(1) avoir déjà été nommé(e) en qualité d'ATER*

Première nomination :

- au titre de l'articledu décret n°88.654 du 7 mai 1988 modifié pour une durée de :à compter du
établissement d'affectation :

Eventuellement nomination(s) suivante(s) :

- au titre de l'articledu décret n°88.654 du 7 mai 1988 modifié pour une durée de :à compter du
établissement d'affectation :
- au titre de l'articledu décret n°88.654 du 7 mai 1988 modifié pour une durée de :à compter du
établissement d'affectation :

*** joindre la copie du (ou des) contrat(s).**

et je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives aux obligations statutaires des ATER fixées par le décret n°88-654 du 7 mai 1988 et notamment son article 10 qui stipule que les fonctions d'ATER ne sont pas cumulables avec une activité rémunérée (notamment avec les heures complémentaires d'enseignement).

Fait àle

Signature

(1) Cocher la case utile.

5- NOTICE INDIVIDUELLE – CURRICULUM VITAE

Nom patronymique:.....Nom d'usage :.....

Nom marital :Prénom(s) :

Situation ou activité actuelle : (préciser si vous êtes boursier national ou étranger, allocataire de recherche, moniteur)

.....
.....
.....

Etablissement actuel d'affectation :

.....
.....

Titres universitaires français :

.....
.....
.....

Etes vous titulaire ⁽¹⁾	du CAPES ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	de l'agrégation ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

4 Si vous avez coché la case oui à l'une des deux questions, vous êtes dans l'obligation de candidater au titre de l'article 2-1 : Fonctionnaire de catégorie A.

Diplômes – qualification – titres étrangers :

.....
.....
.....

→ LE CANDIDAT DEVELOPPERA ENSUITE SON CURRICULUM VITAE SUR PAPIER LIBRE

(1) Cocher la case utile.

6 - ENGAGEMENT A SE PRESENTER A UN CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A compléter par tous les candidats à :

- Une première nomination au titre des articles :
 - **2-1** : Fonctionnaires de catégorie A
 - **2-6** : Titulaire d'un doctorat ou d'une HDR
 - **2-4** : Moniteur titulaire du doctorat

- Un renouvellement des :
 - Fonctionnaires de catégorie A
 - Titulaires d'un doctorat ou d'une HDR

Je soussigné(e), M
m'engage à me présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur au cours de
l'année universitaire **2017-2018** conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 88-654 du 7 mai
1988 modifié.

Fait à, le

Signature du candidat

Tampon de l'établissement ou du laboratoire de recherche :

7 - ATTESTATION DU DIRECTEUR DE THESE

A compléter par tous les candidats à une première nomination au titre des articles :

- **2-5** : Etudiant non docteur
- **12-1** : Moniteur non docteur

Je soussigné(e), M.....

Directeur de thèse de M

certifie que l'intéressé(e) est en mesure de soutenir sa thèse dans un délai de un an soit avant le

1^{er} septembre 2018.

Fait à, le

Signature et tampon du Directeur de thèse

NOM PRENOM.....

Adresse Personnelle :.....

.....

.....

N° de téléphone personnel :

à

Monsieur le Recteur de l'académie de Grenoble,

Bureau DIPER E1

Objet : Demande de **détachement** (pour les fonctionnaires **titulaires**)
Demande de **congé sans traitement** (pour les fonctionnaires **stagiaires**)
pour exercer les fonctions d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de
Recherche.

Je soussigné(e)

Grade : Discipline :

- sollicite mon **détachement** pour exercer les fonctions d'ATER, à AGROSUP Dijon,**OU**- sollicite un **congé sans traitement** pour exercer les fonctions d'ATER, à AGROSUP Dijon,durant l'année universitaire **2017-2018**, à compter du

Quotité de travail :

Fait à, le

Signature :

NUMEN :

N° INSEE :

9 - LETTRE DE DEMISSION

Je soussigné(e)

Nom patronymique :

Nom d'usage (époux) :

Prénom :

Fonction exercée :

Etablissement actuel d'affectation:

j'ai l'honneur de vous informer que **je souhaite démissionner de mes fonctions d'allocataire de recherche à compter du :, date à laquelle je suis recruté(e) en qualité d'Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche à AGROSUP Dijon.**

Fait à, le

Signature :